



# **BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**

## **Cabinet d'Avocats**

Immeuble « BOTTICELLI », Angle rues Alma et Clémenceau 98800 NOUMEA, Tél. 27 89 84

# **VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**Lot n°275 d'une superficie de 62a 59ca, du Lotissement « Ensemble Résidentiel et Touristique de Port Ouenghi », provenant du lot n°36, section Oua Ya Rive Gauche Commune de Boulouparis, n° IC 610578-5455.**

***L'adjudication aura lieu le Lundi 28 septembre 2020 à 08 heures à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de Nouméa au Palais de Justice de Nouméa, Route du Faubourg Blanchot,***

***Mise à prix : 15.000.000 F CFP  
sans baisse de mise à prix***

Suivant procès-verbal de saisie immobilière de Maître Olivier LESSON, huissier de Justice associé à Nouméa (98800), y demeurant soussigné, du 05 juin 2020, transcrit au Service Chargé de la Publicité Foncière de Nouméa le 18 juin 2020, Volume 7621 n°20,

A la requête de la **BANQUE CALEDONIENNE D'INVESTISSEMENT, B.C.I.** Société Anonyme d'Economie Mixte au Capital de Quinze Milliards de Francs CFP (15.000.000.000 F CFP) dont les bureaux sont sis à Nouméa, 54 Avenue de la Victoire, immatriculée au RCS Nouméa sous le numéro B.015479, au Ridet sous le numéro 015479001, représentée par son Directeur Général en exercice ;

Pour lequel domicile est élu au **CABINET BOISSERY- DI LUCCIO - VERKEYN**, Avocats à la Cour, Immeuble « BOTTICELLI » Angle rues Alma et Clémenceau à NOUMEA, qui sont constitués et continueront d'occuper pour elle, sur la poursuite de vente sur saisie immobilière et ses suites,

En présence ou eux dûment appelés de :

1/ **Monsieur Jean-Philippe BULL**, menuisier, né le 14 novembre 1971 à NOUMEA 98800 (Nouvelle-Calédonie), de nationalité française, demeurant OUYA RIVE GAUCHE 275 LOT PORT OUENGHI - 98812 BOULOUPARIS et  
2/ **Madame Stéphanie Valéria HIGASHI épouse BULL**, secrétaire, née le 31 juillet 1974 à NOUMEA 98800 (Nouvelle-Calédonie), de nationalité française, demeurant OUYA RIVE GAUCHE 275 LOT PORT OUENGHI - 98812 BOULOUPARIS ; **Parties saisies**

Il sera procédé le **LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020 à 08 heures 00**, à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de Nouméa, au Palais de Justice, dite Ville, Route du Faubourg Blanchot, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immobiliers dont la désignation suit :

### **DESIGNATION DU BIEN SAISI**

**Lot n°275 d'une superficie de 62a 59ca, du Lotissement « Ensemble Résidentiel et Touristique de Port Ouenghi », provenant du lot n°36, section Oua Ya Rive Gauche Commune de Boulouparis, n° IC 610578-5455, et les constructions y édifiées, consistant en une villa F4 de 168 m<sup>2</sup> + buanderie et garage de 48m<sup>2</sup>.**

**Figurant à l'inventaire cadastral sous les références suivantes :**

N°PARCELLE	LOTISSEMENT	REF/NAT/DATE ACTE	N°LOT	SUPERF.
202 AB001 275 610578-5455	OYA YA RIVE GAUCHE ENSEMBLE RESIDENT. ET TOURISTIQUE DE PORT OUENGHI	ACP 00430 02022004 02022004	275	62a 59ca

N°PARCELLE	Bât / Niv/ Local	DESCRIPTION	ANNEE	SURFACE
202 AB001 275	1 A 01 001	VILLA F4 + TERR 54	2010	168 m <sup>2</sup>
202 AB001 275	2 A 01 002	BUANDERIE / GARAGE	2010	48 m <sup>2</sup>

Tel que cet immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve y compris tous droits y attachés même omis dans la désignation, tous immeubles par destination qui peuvent en dépendre, toutes améliorations ou augmentations qui pourront y être faites par la suite.

**MISE A PRIX**  
**QUINZE MILLIONS DE FRANCS CFP (15.000.000 F CFP)**  
**Sans baisse de mise à prix**

Il sera, en outre, déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raisons d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

### **CAHIER DES CHARGES**

Le Cahier des Charges précisant les clauses et conditions de cette vente a été dressé par le **CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**, et déposé le 08 juillet 2020 au greffe du Tribunal de Première Instance de NOUMEA où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

### **FRAIS**

Tous les frais de poursuites, de vente et d'adjudication et les droits proportionnels et gradués seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

### **RENSEIGNEMENTS**

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

**CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**, Avocats à la Cour, Immeuble «BOTTICELLI» Angle des rues Alma et Clémenceau à NOUMEA Tél. 27 89 84 poursuivant la vente, ou au Greffe du Tribunal de Première Instance de Nouméa où est déposé le cahier des charges.

**Me Céline DI LUCCIO**, Avocat  
Pour extrait